



Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal du mercredi 5 avril 2023 à 20 heures 30.

L'an deux mille vingt trois

et le mercredi cinq avril à vingt-heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Eric, MATHIEU Pierre, ARNAUD Jérôme, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : FRAC Valérie (Procuration GAS Joëlle), JALLIFFIER-ARDENT Catherine (Procuration JUSTAMOND Mireille).

JUSTAMOND Mireille est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil

Ordre du Jour de la séance

1. Approbation procès-verbal du 23 mars 2023.
2. Attribution de subvention aux associations de Cavillargues
3. Budget Primitif Commune 2023
4. Budget Primitif CCAS 2023
5. Budget Primitif Convention 2023
6. Taux de Fiscalité 2023
7. Régie de recettes et fixation des tarifs
8. Questions diverses

1^{ère} Délibération (D2023-021) – Attribution de subvention aux associations de Cavillargues

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Monsieur TOLETTI Patrick, conseiller municipal demande si les montants des subventions restent identiques à celle versées en 2022, Monsieur le Maire lui répond que oui. Pas d'autres questions. **Approbation à l'unanimité**

2^{ème} Délibération (D2023-022) – Budget Primitif Commune 2023

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

3^{ème} Délibération (D2023-023) – Budget Primitif CCAS 2023

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent, expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

4^{ème} Délibération (D2023-024) – Budget Primitif Convention 2023

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

5^{ème} Délibération (D2023-025) – Taux de Fiscalité 2023

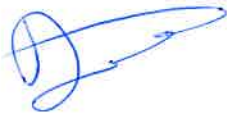
Le rapporteur, Mr NADAL Laurent, expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

6^{ème} Délibération (D2023-026) – Régie de recettes et fixation des tarifs

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent, expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

La séance est levée à 20h57

La Secrétaire
Mireille JUSTAMOND



Le Maire
Laurent NADAL

